

**Diplôme d’Université FPAPR 2023-2024**

**« Formation à la pair-aidance professionnelle pour favoriser**

**le rétablissement en Santé Mentale »**

L’évolution des recommandations de bonnes pratiques dans le champ de la santé mentale a conduit depuis plusieurs années à favoriser les accompagnements orientés « rétablissement » et en particulier la mise en place de la pair-aidance.

Les interventions de « patients experts » en tant que médiateurs de santé-pairs ou pairs aidants professionnels sont de plus en plus courantes dans les services ambulatoires de réhabilitation psychosociale et doivent se mettre en place dans les secteurs de soins aigus ou intra-hospitaliers, le savoir expérientiel étant un atout majeur dans l’accompagnement en Psychiatrie.

Ce DU de formation à la pair-aidance construit sur l’inscription d’un binôme patient expert/ professionnel de santé appartenant à une structure engagée dans la promotion de la pair-aidance, permet de faire ce lien nécessaire à la mise en pratique de ce type d’accompagnement, de façon novatrice.

**Objectifs généraux de la formation**

▪ Développer les interventions de pair-aidance en santé mentale

▪ Acquérir un socle commun de connaissances et d’outils partagés permettant la construction de relations partenariales entre pairs aidants et professionnels du système de santé en complémentarité

▪ Améliorer la qualité des soins au bénéfice de l’accompagnement des personnes dans leur parcours de rétablissement

▪ Identifier, mettre en valeur et s’appuyer sur les savoirs spécifiques de chacun

▪ Améliorer la compréhension des pratiques de chacun

▪ Acquérir une approche transversale et mobiliser les savoirs expérientiels à bon escient

▪ Apprendre à transformer l’expérience subjective en savoir transmissible et reconnu

**Prérequis généraux**

🗹 Avoir la volonté et la motivation de s’investir dans le développement de la Pair-aidance

🗹 Être en mesure de pouvoir suivre cette formation en binôme : professionnel de santé exerçant au sein d’une structure sanitaire ou médico-social + pair aidant ayant établi un contact avec la même structure de santé mentale.

**Pour le Pair aidant** :

🗹 Vivre avec une maladie psychique, être engagé dans un processus de rétablissement et avoir pris la distance nécessaire vis à vis du vécu de la maladie et des soins

🗹 Etre motivé pour accompagner autrui en mobilisant ses propres capacités d’écoute et de bienveillance

🗹 Avoir un contact avec un service de Santé Mentale où la pratique de la pair-aidance est favorisée

**Pour le Professionnel de santé** :

🗹 Exercer en tant que professionnel de santé dans un établissement de santé mentale

🗹 Etre motivé pour accompagner autrui en mobilisant ses propres capacités d’écoute et de bienveillance

🗹 Avoir la possibilité de favoriser la mise en place d’actions de pair-aidance au sein du service d’affectation, grâce à un contact préalable avec un pair-aidant

**Calendrier de la formation**

▪ Module 1 : 19 et 20 octobre 2023

▪ Module 2 : 16 et 17 novembre 2023

▪ Module 3 : 7 et 8 décembre 2023

▪ Module 4 : 11 et 12 janvier 2024

▪ Module 5 : 8 et 9 février 2024

▪ Module 6 : 7 et 8 mars 2024

▪ Module 7 : 4 et 5 avril 2024

▪ Module 8 : 23 (présentation orale des mémoires) et 24 mai 2024

**Déroulé de la formation**

▪ **112h** (16 jours x 7h) incluant les heures de suivi pédagogique : 1h de tutorat collectif à chaque fin de module.

▪ Faculté de Médecine de Limoges.

▪ Site : salle de conférence UCER Mondain, CH Esquirol, Limoges.

▪ Jeudi et Vendredi sur 8 mois, dont 1 jour de présentation des mémoires en binômes en mai 2024.

▪ Un mémoire « pratique » sera demandé à chaque binôme d’étudiants (professionnel de santé-futur pair-aidant professionnel) pour valider la formation.

▪ Le mémoire devra être remis à l’équipe pédagogique avant le 1er mai 2024.

▪ Le mémoire sera présenté à l’oral par le binôme concerné le jeudi 23 mai 2024 lors de la session d’examens, à l’aide d’un diaporama, en 15 minutes. Le binôme répondra par la suite aux questions du jury durant 15 minutes. Cet examen sera sanctionné par une note sur 20 (assemblant la notation du mémoire écrit et de la présentation orale), la moyenne étant exigée pour valider le DU.

▪ Un rattrapage pourra être organisé en septembre en cas de note invalidante.

**Coût de la formation :**

▪ Dans le cadre de la Formation Initiale (étudiants, internes, pairs aidants) : 1200 euros + 170 euros de frais d'inscription

▪ Dans le cadre de la Formation Continue (professionnels de santé) : 1850 euros + 170 euros de frais d'inscription

**Equipe pédagogique :**

▪ Dr Emilie Legros-Lafarge, Psychiatre, Praticien Hospitalier, Médecin responsable du C2RL, CH Esquirol

▪ Philippe Verger, Professeur associé des Universités, Chef de Pôle, Pôle des Usagers, CH Esquirol

▪ Liliane Feynerol, Chef de Pôle adjoint, Pôle des Usagers, CH Esquirol

⦁ Hélène Thomas, Médiateur de Santé Pair, Pôle des Usagers, CH Esquirol

Suppléant :

▪ Pr Philippe Nubukpo, Professeur de Psychiatrie, Chef du Pôle Universitaire de Psychiatrie Adulte, Personne Agée et Addictologie du CH Esquirol

**Répartition des tâches de gestion**

▪ Service organisant la gestion du recrutement : CH Esquirol, Pôle des Usagers

▪ Service organisant la gestion des inscriptions : Faculté de Médecine

▪ Service assurant la gestion des enseignements (emploi du temps, examens…) : CH Esquirol, Pôle des Usagers

▪ Service assurant la gestion financière du diplôme : Faculté de Médecine